



«Cendrillon au Grand Bal d'Igokat»

(du Pré-ballet au Niveau V et Moderne Enfants + Jeunes)

DÉLAI D'INSCRIPTION LE 23 DÉCEMBRE 2016

En apposant ma signature je déclare vouloir participer aux spectacles «Cendrillon au Grand Bal d'Igokat» de l'Académie de Danse Igokat qui auront lieu le **samedi 3 juin et dimanche 4 juin 2017, samedi 10 juin et dimanche 11 juin 2017** à l'**Espace Culturel des Terreaux à Lausanne**.

Je m'engage à être présent(e) à toutes les répétitions ainsi qu'aux **quatre représentations** indiquées ci-dessous pour garantir une bonne qualité du spectacle :

Les samedis **14, 21, 28 janvier 2017**

Le samedi **11 février 2017**

Les samedis **4, 11, 18 et 25 mars 2017**

Les samedis **1, 29 avril 2017**

Les samedis **6, 13, 20 mai 2017**

Le jeudi **01 juin 2017** – Répétition placement sur scène - l'Espace Culturel des Terreaux à partir de 17h (à confirmer)

Le vendredi **2 juin 2017** – Répétition générale - l'Espace Culturel des Terreaux à partir de 17h (à confirmer)

Le samedi **3 juin 2017** – 1ère de Cendrillon à 19h - l'Espace Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Le dimanche **4 juin 2017** – 2ème de Cendrillon à 15h - l'Espace Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Le vendredi **9 juin 2017** – Répétition placement sur scène - l'Espace Culturel des Terreaux à partir de 17h

Le samedi **10 juin 2017** – 3ème de Cendrillon à 19h - l'Espace Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

Le dimanche **11 juin 2017** – 4ème de Cendrillon à 15h - l'Espace Culturel des Terreaux (horaires à fixer)

La direction se réserve le droit de refuser la participation au spectacle à tout artiste qui ne pourra pas assurer toutes les répétitions indiquées ci-dessus.

Au moment de l'inscription :

Une somme de 100.- fr. est perçue pour les frais (répétitions, costumes, maquillage, etc...).

Cette somme devra être payée en cash au moment où vous nous rendez l'inscription.

Cette somme est non remboursable si le (la) participant(e) se désiste.

Règlement :

- Aucune absence ne sera tolérée (sauf en cas de maladie – certificat médical), après la 3ème absence aux répétitions pour le spectacle, la direction n'autorisera pas le participant à poursuivre les répétitions et à participer aux spectacles.
- L'artiste déclare accorder son droit à l'image au Centre Igokat pour les photos et enregistrements vidéos pris et tournés dans le cadre des présents spectacles.

Les horaires des répétitions seront affichés sur le tableau de service ainsi que sur notre site internet www.igokat.com dans la rubrique «News» en temps utile. Les répétitions seront les samedis à partir de 13h30 au plus tôt.

Lausanne, le Taille de vêtements et âge du participant :

Nom (en majuscules) : Cours suivi(s) durant l'année :

Signature de l'artiste :

(signature d'un parent pour les mineurs)